

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/DS294/15

18 avril 2006

(06-1772)

Original: anglais

ÉTATS-UNIS – LOIS, RÉGLEMENTATIONS ET MÉTHODE DE CALCUL DES MARGES DE DUMPING ("RÉDUCTION À ZÉRO")

Communication de l'Organe d'appel

La communication ci-après, datée du 18 avril 2006, adressée par le Président de l'Organe d'appel au Président de l'Organe de règlement des différends, est distribuée conformément à l'article 17:5 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*.

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport de l'Organe d'appel sur l'affaire *États-Unis – Lois, réglementations et méthode de calcul des marges de dumping ("Réduction à zéro")*, WT/DS294/AB/R. Ce rapport sera distribué aujourd'hui à 16 heures aux Membres de l'Organisation mondiale du commerce, conformément au paragraphe 5 de l'article 17 du *Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends*. Ce document est confidentiel jusqu'à sa distribution. Les trois membres de l'Organe d'appel qui ont siégé pour cet appel étaient M. Giorgio Sacerdoti en qualité de Président de la section, et Mme Merit E. Janow et M. Yasuhei Taniguchi, en qualité de membres.